Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 9 (2017)

Heft: 2: Démence : recherche, stratégies et concepts de soins

Artikel: Stratégie nationale en matière de démence : "Nous avons besoin de

davantage de structures de jour et de nuit"

Autor: Seifert, Elisabeth / Oetiker, Pia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-841484

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Stratégie nationale en matière de démence

«Nous avons besoin de davantage de structures de jour et de nuit»

En 2013, la Confédération et les cantons ont décidé d'une Stratégie nationale en matière de démence. Tous les projets ne pourront pas être réalisés d'ici à fin 2017 comme prévu. L'échéance a donc été repoussée à 2019. État des lieux avec Pia Oetiker* de l'Office fédéral de la santé publique.

Propos recueillis par Elisabeth Seifert

Pia Oetiker, quelle est, selon vous, l'utilité d'une stratégie nationale en matière de démence?

Pia Oetiker – Les objectifs et les mesures de la Stratégie nationale en matière de démence visent à améliorer, à long terme, la qualité de vie des personnes touchées par la démence et de combler les lacunes dans les offres de soins. La Confédération, les cantons, les prestataires, les associations, les organisations des personnes concernées et les organisations non gouvernementales s'y engagent ensemble. L'Office fédéral de la santé publique et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé coordonnent la mise en œuvre et conduisent les différents projets.



* Pia Oetiker est, depuis 2015, responsable adjointe de la Stratégie nationale en matière de démence auprès de l'Office fédéral de la santé publique. Elle possède un Master of Arts en travail social et politique sociale de l'Université de Fribourg.

À ce jour, qu'est-ce que cette stratégie sur la démence a apporté? Elle a démarré en 2013 déjà...

Un point de situation a été effectué en 2016. Il en est ressorti que la Stratégie nationale en matière de démence est considérée comme un instrument important pour promouvoir et améliorer les soins apportés aux personnes souffrant de démence. Par ailleurs, les différents acteurs peuvent s'y référer et légitimer leurs propres actions.

Concrètement, quelles mesures et projets ont vu le jour jusque-là?

Grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes, quatorze des dix-huit projets au total ont pu être lancés et les mesures mises en œuvre. Ainsi, par exemple, l'Association Alzheimer Suisse et Pro Senectute Suisse ont mené une cam-

pagne de sensibilisation et conçu le site Internet memoinfo. Les Swiss Memory Clinic ont élaboré douze standards qualité pour le dépistage de la démence. L'Académie suisse des sciences médicales ont développé des directives mé-

«La stratégie nationale a permis de stimuler les développements dans les cantons.»

dico-éthiques relatives à la prise en charge et au traitement des personnes souffrant de démence. La stratégie nationale a également permis de stimuler les développements engagés dans les cantons.

Pourtant, une majorité des projets ne seront pas achevés d'ici à fin 2017. Pour quelle raison?

Cela tient aux conditions cadres de la stratégie. Contrairement aux autres stratégies nationales, ici, les acteurs sont responsables des différents projets en termes de contenu, de person-



Les proches de personnes souffrant de démence assument souvent une grande partie de la prise en charge. Ils dépendent par conséquent des offres de répit pour l'accueil de jour et de nuit.

Photo: Keystone/Gaetan Bally

nel et de financement. Cela exige donc un engagement conséquent. Les mesures et les étapes doivent être définies permettant d'atteindre les objectifs avec des moyens limités. Certains projets sont portés conjointement par des partenaires qui doivent régulièrement se consulter. Ces processus prennent du temps.

Dans quels domaines en particulier est-il encore nécessaire d'agir?

Il y a encore des besoins dans les champs de la sensibilisation, de l'information et de la participation. Il s'agit également de favoriser des offres adaptées aux besoins et de promouvoir la qualité et les compétences spécifiques. Nous avons aussi besoin de données scientifiques pour les développements à venir et l'assurance qualité. Enfin, comme les dernières études le montrent, la prévention doit aussi être un thème prioritaire.

Vous l'évoquez, la démence est un tabou au sein de la société. Comment changer cela?

Sur cette question, deux organisations sont très actives dans le cadre de la stratégie : l'Association Alzheimer Suisse et Pro Senectute Suisse. Elles conduisent la campagne d'information et de sensibilisation «Alzheimer ou une autre forme de démence peut toucher tout le monde». Cette action a pour but de mieux informer la population sur les démences et sur les diverses réalités quotidiennes que vivent les personnes concernées. Il s'agit de dépasser les préjugés et les appréhensions.

Le manque d'offres de soutien pour les proches aidants qui effectuent une grande partie des soins et de l'accompagnement est un autre problème de taille. Que faire?

Les proches assument une tâche indispensable et très difficile. Pour les soutenir, il faut mettre en place un réseau de prestations

Les cantons veulent intervenir auprès de la Confédération

Selon une enquête actuelle de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), seize cantons ont développé leur propre stratégie cantonale ou défini une politique en matière de démence. Onze de ces cantons sont actuellement occupés à la mise en œuvre.

Le canton de Vaud fait office de précurseur. Il est le seul canton à disposer d'une offre couvrant l'ensemble du territoire pour l'ensemble des prestations, constate Silvia Marti, cheffe de projet de la CDS pour la Stratégie nationale en matière de démence: prestations spécialisées des EMS et des services d'aide et de soins à domicile, structures d'accueil de jour et de nuit, conseil et accompagnement à domicile des personnes concernées et de leurs proches. Dans les autres cantons, seule une partie des prestations d'aide est proposée, et encore, pas dans toutes les régions. La mise en œuvre de la Stratégie nationale en matière de démence serait cependant en bonne voie, insiste Silvia Marti. Les prestations spécialisées des services d'aide et de soins à domicile, notamment, seraient en

«nette amélioration» par rapport à 2013, lorsque la CDS a réalisé sa première enquête auprès des cantons.

Les différences cantonales et régionales s'expliquent principalement par les modalités de financement. Silvia Marti estime que la définition étroite des soins retenue par la loi sur l'assurance maladie (LAMal) pose un «gros problème» en regard des besoins des personnes souffrant de démence. Une partie importante des coûts des soins ne serait ainsi pas financée par l'assurance. Ce sont donc soit les cantons et les communes qui interviennent et subventionnent les prestations par le biais l'impôt, soit les personnes concernées qui supportent les coûts, dont une large part est financée par les prestations complémentaires de la Confédération et des cantons.

De concert avec les associations d'intérêts, dont Curaviva Suisse, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé souhaite entamer des démarches auprès de l'Office fédéral de la santé publique pour proposer une modification de l'ordonnance sur les prestations de soins. (esf) facilement accessibles, qui va du service d'urgence aux soins à domicile, de l'aide de proximité aux structures de jour et de nuit et des soins de longue durée. La question du renforcement des compétences des proches a été plus particulièrement abordée

«Les proches assument une tâche indispensable et très difficile.» dans le cadre de la stratégie, ainsi que le développement au niveau régional d'offres souples pour l'accueil de jour et de nuit. J'aimerais aussi rappeler l'existence du programme de promotion de la Confédération intitulé «Offres

visant à décharger les proches aidants». Nous attendons des résultats très prometteurs de ce programme au profit des proches de personnes souffrant de démence.

Nombre des prestations que vous mentionnez sont de la responsabilité des cantons et des communes quant à leur financement. N'y a-t-il pas là simplement un manque de ressources nécessaires?

Les prestataires des secteurs stationnaire et ambulatoire nous font régulièrement remarquer que les prestations ne sont pas suffisamment compensées et que les ressources nécessaires pour les offres font défaut. Les différences cantonales en matière de prestations sont particulièrement importantes. La question de la compensation financière des prestations a été abordée dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de démence, sous l'égide de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. Elle traite ces questions avec un groupe de travail constitué des associations de prestataires ambulatoires et stationnaires.

En comparaison internationale, où se situe la Suisse en matière de prise en charge de la démence?

Malgré l'urgence, de nombreux gouvernements n'accordent aucune priorité à la démence. Par conséquent, nous sommes

«Nous profitons aussi des projets des autres pays européens.» bien situés au niveau international. Mais nous profitons aussi des projets des autres pays européens, comme l'Écosse, les Pays-Bas ou les pays scandinaves. La Suisse s'engage aussi sur la scène internationale. Elle a ainsi

convaincu le Comité exécutif de l'Organisation mondiale de la santé de présenter un plan d'action global à l'occasion de la 70e Assemblée mondiale de la Santé au mois de mai, plan qui a été adopté.

Est-ce que d'ici à fin 2019 toutes les questions ouvertes seront clarifiées et la stratégie en matière de démence mise en œuvre?

Nous abordons de nombreuses questions dans le cadre de cette stratégie. Nous espérons que cette dynamique perdurera audelà de 2019. Il y a encore beaucoup à faire, à l'avenir aussi.

Texte traduit de l'allemand

